

Éducation numérique: les compétences de référence pour le corps enseignant

Quel bagage et quelles aptitudes nouvelles implique l'introduction de l'éducation numérique pour la profession dans son ensemble? Tout est résumé dans un *Référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant-es*. Revue de quelques notions-clés.

Le corps enseignant romand est-il prêt à assumer l'introduction de l'éducation numérique? Les dispositifs cantonaux se mettent en place et la formation devrait y jouer un rôle crucial. Car le référentiel de compétences vise large: six domaines et vingt-cinq sous-domaines sont recensés.

Les compétences numériques attendues de tous-tes les enseignant-es s'expriment de plusieurs façons. Sur le plan de l'engagement professionnel, chacune et chacun doit «adopter un comportement citoyen, fondé sur la capacité à reconnaître les transformations que les usages numériques, les médias et l'informatique opèrent sur l'être humain et sur la société (...)». Enseigner, dans les années 2020, c'est «être capable d'utiliser les technologies numériques pour améliorer son enseignement», pour interagir avec les collègues, les parents et d'autres tiers. C'est, idéalement, «effectuer une veille techno-pédagogique, par exemple en s'engageant dans des réseaux professionnels».



© niro

Savoir se frayer un chemin dans la pléthore des ressources pédagogiques est une autre compétence-clé attendue. Il faudra savoir identifier celles qui sont appropriées à ses objectifs et à son groupe d'apprentissage, ainsi qu'à son

style d'enseignement. Mais il est aussi attendu qu'on sache modifier des contenus, en créer et les partager (tout en respectant le droit d'auteur).

Au niveau de l'enseignement et de l'apprentissage, la «compétence fondamentale» est la suivante: «planifier et mettre en œuvre des dispositifs et des ressources numériques dans l'enseignement, afin d'améliorer l'efficacité des interventions pédagogiques.» Il faudra oser «expérimenter et développer de nouveaux formats et méthodes pédagogiques». «Enseigner la littératie médiatique», c'est permettre aux élèves de développer leur esprit critique et sélectif face aux médias et leur capacité à «analyser, évaluer et produire des contenus».

Connaitre le potentiel (et les limites...) des technologies numériques doit permettre à terme d'«améliorer les stratégies d'évaluation existantes», mais aussi de pratiquer des «approches innovantes» en matière d'évaluation. Les données générées devront cependant être gérées et communiquées avec discernement.

Peut-on accroître l'autonomie des apprenant-es via les technologies numériques? C'est l'attente exprimée dans le référentiel romand: participation active des élèves, différenciation pédagogique, réponse aux besoins particuliers... Encore faudra-t-il veiller à ne pas «aggraver les inégalités existantes» et à «garantir l'accessibilité» pour toutes et tous.

Enfin, la clairvoyance est attendue pour permettre de développer les compétences numériques des apprenant-es. Pour ne prendre que cet exemple, le recours aux médias dans les activités scolaires doit amener les élèves à «s'informer de manière éclairée et se familiariser avec la place de chaque média (...)». Quels que soient leurs besoins spécifiques (recherche, évaluation, choix), les activités menées encourageront un traitement adéquat de l'information et de ses sources.

Le référentiel complet est à consulter ici :

